Cliquer ici pour aller au début des extraits d' *Ethique et politique* (post n°1)

Voici un autre texte sur le mariage, la famille, la culpabilité, la culpabilisation, la déculpabilisation, etc. Lui aussi est tiré d'
Ethique et politique
(1992). Je l'ai un peu enrichi. Il me paraît éclairant, dans le contexte de nos discussions actuelles sur le mariage.

Je suis en effet persuadé que nos groupes dirigeants confondent l'œuvre de législation avec une thérapie collective, une tentative de déculpabilisation collective et individuelle. Au-delà de tous les arguments qu'ils peuvent faire valoir, leur motivation principale semble se situer exactement là : dans leur désir d'autojustification et dans leur besoin de déculpabilisation de la "chair".

Mon intention, dans le texte qui suit, est de montrer pourquoi leur tentative est nécessairement vouée à l'échec, et pourquoi nous reviendrons plus vite qu'on ne croit du libéralisme libertaire et de ses absurdités, comme on est revenu du communisme et de ses aberrations.

La famille occidentale traditionnelle, en équilibre entre conservation et progrès

(…) L'Occidental (…) connaît les valeurs de conservation [telles que la famille, qui est aussi par ailleurs une valeur de progrès] seulement sous des formes très atténuées, limitées, personnalisées, telles qu'elles se présentent parmi des peuples qui ont connu le christianisme.

Aussi, quand il parle de la famille comme d'une valeur de conservation, il continue à imaginer une famille dans laquelle il devrait (normalement) y avoir de l'amour entre les conjoints. C'est pourquoi les Occidentaux conçoivent spontanément la famille autour du couple, et se demandent pourquoi tant d'autres peuples pensent tribu quand ils disent famille.

Surtout, il ne leur vient pas à l'esprit que la famille pourrait être conçue comme une pure institution sociale, acceptée comme la meilleure structure d'association des sexes en vue de la reproduction et de l'éducation, mais où la vie des personnes se ramènerait à l'accomplissement d'un rôle social, de manière un peu somnambulique, sans décision personnelle, sans consentement libre, sans échange profond entre les personnes.

C'est pourquoi (…), en Occident, il faut aller chercher les réalisations conservatrices pures de la famille, non dans les rigidités pieuses et patriarcales des siècles passés, mais dans le totalitarisme intégral et innocent de la cité ou des empires antiques. [Et il se pourrait bien que les formules réputées « progressistes pures » ne soient que des fantasmes nous reconduisant en réalité vers des structures sociales totalitaires.]

(En fait, le régime européen traditionnel de la famille - susceptible de diverses modulations -

équilibre assez harmonieusement le poids de l'individu et celui de la communauté. Il est comparable aux régimes traditionnels de propriété, qui faisaient de même. Le modèle libéral libertaire, que ce soit en matière de famille comme en matière de propriété, est aussi unilatéral (en sens inverse) que le tribalisme et que le collectivisme, qui écrasent l'individu sous un égoïsme collectif assumé par les membres eux-mêmes. Mais, dans le cas du libéralisme libertaire, le déséquilibre se produit au détriment du corps social, détruit par l'égoïsme individuel de certains membres.)

L'ambiguïté culturelle des peuples européens

Chez les peuples européens, la vie morale résulte en outre toujours d'une sorte de compromis entre un fond de paganisme et un ferment de christianisme. Les deux se rejettent mutuellement par leurs essences pures, mais se mélangent en pratique, avec prédominance tantôt de l'un et tantôt de l'autre. Telle est l'ambig
ü
ité- occidentale.

A cause de ce mélange sans doute inévitable, le christianisme sera trop fréquemment confondu avec des mentalités païennes qu'il dérange, qu'il traumatise, et auxquelles il- s'incorpore parfois malgré tout, sans être parvenu à les -convertir tout à fait.

C’est la raison pour laquelle l’analyse de la culture et la compréhension de l’histoire y sont des tâches si délicates.

On risque toujours, en Occident, d’attribuer au christianisme des effets dont il n’est pas la cause, ou de les lui reprocher, au nom de principes et de valeurs qui pourtant sans lui n’auraient pas de- sens.

(C'est un point tout à central, sur lequel nous reviendrons dans le post *Ethique et politique*, n°3.)

Il faut apprendre à distinguer «culpabilité» et «fautivité»

Je vois dans la notion de « culpabilité » un exemple particulièrement net des confusions qu'entraîne cette « ambigüité occidentale ». (…) Pour y voir clair sur la question de la « culpabilité », il faut dissiper la confusion trop souvent faite entre ce qu'on peut appeler précisément ***culpabilité*** et autre chose, que je propose d'appeler -la ***fautivité***.

Maintenant, afin d'opérer cette distinction culpabilité/fautivité, aussi éclairante pour l'esprit qu'indispensable pour le bonheur de la vie, un détour par l'essentiel s'impose. Le lecteur doit donc accepter de prendre patience. Après le détour, nous retomberons pile sur le point que nous cherchons à mettre en lumière : la culpabilité.)

L'expérience humaine universelle de la faute est à situer dans le contexte des "visions du monde" et de l'Absolu

Au nombre des expériences humaines universelles, il y a celle de la faute (en latin *culpa*, d'où les termes coupable, culpabilité, etc.). Mais cette expérience est vécue de manière bien

différente -dans l'ambiance panthéiste et dans l'ambiance théiste : ainsi -aurons-nous deux variations du même thème existentiel dans deux tonalités métaphysiques différentes. D'où l'utilité de deux noms pour désigner les deux grandes façons « culturelles » de vivre une même expérience « naturelle ».

J'ai dit qu'il existait deux métaphysiques principales, le ***théisme*** et le ***panthéisme*** (qu'on va définir d'un mot), et que la vie humaine se déroulait forcément dans l'ambiance de l'une ou de l'autre.

Le fait de vivre dans l'une ou l'autre de ces ambiances ne change pas toujours la matière de certaines expériences, mais en modifie considérablement la conception et l'appréciation.

Le théisme est la conception d'un Dieu personnel, transcendant, libre et créateur. En tant que thèse métaphysique, le théisme relève de droit de la philosophie. Mais le théisme n'a guère-commencé à être connu et soutenu qu'à partir du moment où a été -reçue la révélation mosaïque, puis chrétienne [et par l'islam].

De fait, on rencontre peu le théisme comme thèse philosophique en dehors de la- sphère d'influence judéo-chrétienne. (Il faudrait ajouter ici "et musulmane". Plus généralement, cette analyse philosophique des métaphysiques me paraît à la fois vraie et centrale, mais en même temps, elle ne marque pas assez la différence entre le théisme chrétien et le simple monothéisme. Le théisme n'est pas supprimé, sans doute, mais il est transformé, par

l'ouverture prophétique vers l'homme-Dieu, c'est à dire le Christ.)

(Ceci précisé, il reste vrai que le panthéisme - en telle ou telle de ses versions - est la métaphysique dans laquelle on se situe quand on est mentalement sorti de la métaphysique théiste. Et le polythéisme est une formation mentale plus facile et plus populaire, au sein du panthéisme et sur son fondement. Mais on ne s'en rend pas forcément compte, et c'est pourquoi on se dit « athée » ou « sorti de la métaphysique », alors qu'on a juste changé d'Absolu et déménagé vers une autre implantation métaphysique.)

(Bien d'autres que nous ont noté cela, y compris certains grands esprits qui n'étaient pas du tout théistes. Auguste Comte écrit ainsi, au sujet de l'athéisme, qu'il n'existe presque jamais à l'état pur, et que « le plus souvent, on qualifie ainsi un état de panthéisme, qui n'est au fond qu'une rétrogradation doctorale vers un fétichisme vague et abstrait [1] (…) »).

Et maintenant, revenons au point de la culpabilité.

Deux régimes existentiels pour la faute : culpabilité ou fautivité

J'appelle donc ***culpabilité*** le sentiment de la faute vécu sous régime panthéiste et j'appelle ***fautivité***
le même sentiment vécu sous régime théiste.

-C'est une première chose que d'être une personne libre et responsable en présence d'un Dieu personnel et libre, père juste et bon, et d'obéir ou non à sa volonté ; le sentiment de la faute est alors le sentiment du péché ; je propose de parler ici de *fautivité*.

C'est une seconde chose (et très différente) que de penser, avec les divers genres de panthéistes, que notre moi profond tend à se confondre avec un Absolu lui-même largement conçu comme impersonnel. Comme il n'y a plus alors de personnalité au sens fort, puisque l'individu n'a guère d'existence qu'apparente, et en tout cas n'est pas une vraie cause de ses actes, ceux-ci ne peuvent pas vraiment lui être imputés. Mais alors, pourquoi se sent-il coupable, et de quoi ? Est-ce absurde ? Est-ce une illusion ? La faute devient un fait incompréhensible. Elle reste cependant inéliminable. Cette faute à la fois indélébile et incompréhensible, c'est la ***culpabilité***.

Il faut bien distinguer l'une de l'autre culpabilité et fautivité. En effet, on ne peut plus parler de ***fa***

utivité
, lorsque font défaut les cadres métaphysiques qui donneraient sens à cette notion. L'expérience nous présente ainsi, fréquemment, des cas de personnes qui ne croient ni en Dieu ni en sa loi, et qui n'ont aucune espèce de sens du péché, mais qui sont cependant rongées par la culpabilité.

Une difficulté analogue se présente d'ailleurs dans le théisme, quand le libre-arbitre humain n'est pas reconnu. C'est alors Dieu qui fait tout, comme dans le panthéisme c'est le fond Absolu ou la Nature qui fait tout ; et pourtant l'homme continue à se sentir fautif, ou coupable. On peut alors combiner une fautivité imparfaite et une culpabilité vague.

Comment se représenter l'homme pour se défaire au maximum de l'angoissante culpabilité ?

Dans tous les cas de culpabilité, l'homme continue à fauter, ou à penser fauter, car de fait il ne peut éviter cette croyance ; mais, comme il doute de sa liberté, ou de la loi morale, ou de son Fondement, il lui est bien difficile de saisir en quel sens il pourrait être vraiment responsable, et de quoi. Comment l'homme va-t-il donc concevoir sa propre faute ?

Il va souvent tenter d'éliminer cette expérience pénible, ou de la réduire à des principes intelligibles :

1° en- dénonçant dans le libre-arbitre et la faute une pure et simple illusion, et en imputant ses actes à la nature, ou à la nécessité universelle,

2° en essayant aussi de mettre à part de son « être profond » toutes ces fautes qu'il n'arrive pas à éviter, mais qu'il ressent aussi comme une imperfection attristante, et, par suite,

3° il tâche de se dédoubler. L'homme vivra donc comme à deux étages différents. En bas, le lieu de la faute et de l'imperfection, au niveau de l'individualité- et du corps ; à l'étage, le niveau de la vertu, du salut et même de l'être véritable de l'homme, au-delà de l'individualité, grâce à une sorte de réintégration de l'âme dans l'Absolu.

C'est là un dualisme anthropologique, qui va beaucoup plus loin qu'une simple « distinction de l'âme et du corps ».

A partir du moment où l'homme accepte cette représentation et s'y fixe, il parvient, dans une certaine mesure, à se « déculpabiliser » ; cependant, sa faute lui devenant irrémédiablement obscure, elle se trouve comme enkystée. Elle va indéfiniment perdurer au sein du système qui prétendait l'exorciser et qui n'aboutit qu'à la pérenniser. Et ce sentiment de cette faute profonde, théoriquement liquidée, guérie, exorcisée, mais en fait continuellement brûlante et mordante, c'est précisément la forme achevée de la culpabilité.

La culpabilité dualiste est une structure fondamentale de l'existence panthéistique. La fautivité, solidaire de l'unité substantielle de la personne, est au contraire une structure fondamentale de l'existence théiste.

Ce que signifierait une déculpabilisation effective

L'expérience de la faute est une donnée commune à tous. (…) Et il faut bien interpréter d'une manière, ou de l'autre, cette donnée commune de la faute. Qui peut sérieusement prétendre qu'il ne faute jamais et ne le peut même pas ?

Déculpabiliser effectivement, c'est donc sortir du système où la culpabilité a un sens, et donc entrer dans celui où la fautivité en a un. Pour se déculpabiliser, il faut donc croire à la fois en Dieu et en notre liberté humaine – mais alors on a le sens du péché. Et si on ne veut pas le sens du péché, il faut bien se résoudre à vivre avec la culpabilité.

Éliminer le sens du péché, la fautivité, c'est sortir du système où le péché a un sens, et donc entrer dans celui où la culpabilité en a un, parce que la faute y est incompréhensible.

En réalité, il faut choisir entre deux genres de vie :

- celui qui comporte nécessairement la culpabilité (mais peut-être pas la fautivité)

- celui qui comporte nécessairement la fautivité (mais peut-être pas la culpabilité).

En termes plus simples, si vous acceptez d'avoir le sens du péché, vous pourrez espérer vous défaire de la culpabilité. Et si vous voulez vous défaire du sens du péché, il vous faudra faire avec la culpabilité.

Bien sûr, -si l'on hésite à opter de façon claire, on choisit de vivre dans un entre-deux, qui n'a pas de cohérence logique (…) (Ajoutons : et qui, en général, va tendre à combiner les inconvénients des deux, sans apporter les avantages éventuels de l'un ou de l'autre.)

Le mythe postmoderne de la déculpabilisation

La déculpabilisation effective de l'homme, c'est sa responsabilisation, qui a pour conséquence sa fautivité, et la possibilité pour lui de se reconnaître pécheur et peccable.

La- « dépeccabilisation » (si on nous permet ce barbarisme) effective de l'homme, c'est inversement la contrainte de devenir sujet à la culpabilisation, sauf aux moments où il parvient à se penser autrement que comme un individu fini.

Maintenant, ce qu'on appelle vulgairement ***déculpabilisation***, en Occident, de nos jours, c'est un effort pour supprimer ***à la fois*** la culpabilité *et* la peccabilité. Et ceci est un mythe. Et l'entreprise fondée sur ce mythe est évidemment vouée

à l'échec, sitôt qu'on a bien compris que les trois seules options possibles sont de choisir un des deux termes purs, ou de se contenter d'un mélange des deux.

La suppression du mélange, ce serait le retour aux éléments simples, c'est-à-dire à la culpabilité ou à la peccabilité.

Quant à la suppression des deux éléments simples à la fois, ce n'est qu'une parole creuse et privée de sens, comme celle d'« un nombre entier qui ne serait ni pair ni impair ».

CLIQUER ICI POUR RETOURNER AU DEBUT DES EXTRAITS D'ETHIQUE ET POLITIQUE (post n°1)

---

[1] Auguste COMTE, *Système de politique positive*, I, 73. Cité par Henri DE LUBAC, *Le drame de l'humanisme athée*
,
Œuvres Complètes
., t.II, Éditions du Cerf, 2010, p.169.